



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reconstruction de Gaza

Question au Gouvernement n° 880

Texte de la question

RECONSTRUCTION DE GAZA

Mme la présidente . La parole est à Mme Dieynaba Diop.

Mme Dieynaba Diop . Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Lundi, l'espoir d'une paix durable au Proche-Orient est enfin apparu. La libération des otages israéliens détenus par le Hamas et des prisonniers palestiniens constitue le premier pas de ce chemin long et exigeant. Le deuxième devrait être la réouverture, ce jour, du point de passage de Rafah pour acheminer une aide humanitaire indispensable.

Deux ans après les attaques terroristes du 7 octobre et après des mois de bombardements ayant causé la mort de dizaines de milliers de civils palestiniens dans une logique génocidaire, le sommet de Charm el-Cheikh a rassemblé plusieurs pays et organisations internationales autour d'un objectif clair : amorcer la reconstruction d'une enclave devenue un champ de ruines et marquée par un effondrement humanitaire sans précédent.

L'urgence humanitaire se double d'un impératif politique. La reconstruction ne pourra être efficace que si elle s'inscrit dans une perspective de paix durable, respectueuse de la solution à deux États.

Dans ce moment décisif, la France ne peut rester en retrait. Elle doit porter haut la voix de celles et ceux qui, depuis trop longtemps, vivent sans État et surtout sans avenir. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.) Reconstruire Gaza, c'est aussi contribuer à restaurer la possibilité d'y vivre dignement.

Ma question est donc simple : quelle sera concrètement la contribution de la France à la reconstruction de Gaza ? Comment articuler les principes du plan proposé par Trump et ceux de la déclaration de New York, promue par la France et adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU ? Comment la France compte-t-elle agir sur la scène internationale afin de poursuivre, par d'autres moyens, le processus de reconnaissance de l'État de Palestine et d'aboutir à une paix juste et durable au Proche-Orient ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Vous l'avez dit, la journée de lundi a été marquée par la libération tant attendue des vingt otages qui étaient encore retenus par le Hamas à Gaza. Immense soulagement et immense émotion. C'était la première étape du plan de paix présenté par les États-Unis le 29 septembre.

Il n'aurait pas été possible d'y parvenir sans les efforts déployés depuis un an par la France et l'Arabie Saoudite car, tout simplement, il aurait été illusoire d'espérer obtenir un cessez-le-feu et la libération des otages sans la formation d'un consensus concernant l'immédiat après-guerre et l'horizon politique. Or c'est précisément cette

carence que l'initiative franco-saoudienne a permis de pallier.

Si cette étape est considérable, la situation reste fragile. Nous parlons d'un cessez-le-feu, ce n'est donc pas encore la paix. Si le sommet de Charm el-Cheikh, auquel le président de la République a participé, était si important, c'est parce qu'il nous a permis de nous coordonner avec les autres pays européens et avec les pays arabes qui veulent prendre toute leur part dans la construction d'une paix durable dans la région.

S'agissant de ces efforts, auxquels la France contribuera pleinement, trois axes se dégagent. Le premier, c'est évidemment l'aide humanitaire et la reconstruction. Il faut inonder la bande de Gaza d'aide humanitaire et commencer d'ores et déjà le travail de reconstruction. C'est la raison pour laquelle la France coorganisera, avec l'Égypte, une conférence dédiée à cette question.

Deuxièmement, il faut assurer la sécurité, notamment des Gazaouis. C'est pourquoi la France présentera au Conseil de sécurité des Nations unies, avec le Royaume-Uni et en lien avec les États-Unis, une résolution visant à donner mandat à une force internationale de stabilisation à même d'opérer très prochainement à Gaza.

Le troisième enjeu est la gouvernance de Gaza. Nous voulons que les Palestiniens y trouvent toute leur place, notamment une autorité palestinienne réformée, profondément transformée, comme le prévoit la déclaration de New York, que nous avons défendue avec l'Arabie Saoudite et qui a été adoptée à l'immense majorité des États membres des Nations unies le 12 septembre. *(Mme Anne Bergantz applaudit.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Dieynaba Diop.

Mme Dieynaba Diop . Nous saluons les avancées obtenues et resterons extrêmement vigilants s'agissant de l'action menée concrètement par la France dans la bande de Gaza. Elle est plus que jamais nécessaire, au nom de toutes celles et de tous ceux qui souffrent depuis de très nombreux mois. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Nicolas Bonnet applaudit aussi.)*

Données clés

Auteur : [Mme Dieynaba Diop](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 880

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2025